

FICHE FORMATION N° 4

PROGRAMMES TYPES DE FORMATIONS
A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LA FORMATION DES ASSISTANTS DE PREVENTION

Proposition de programme réalisée par un groupe de travail regroupant des membres de l'association GP'Sup¹. Proposition validée par les membres de l'association GP'Sup au cours des rencontres nationales de juin 2008 à l'Université d'Artois à Arras



¹ Présentation de l'association GP'Sup en page 4 de ce document Fiche formation sécurité – GP'Sup – 2012

MODALITES D'ORGANISATION

- 1. <u>Objectif de la formation :</u> Donner aux assistants de prévention les connaissances et outils nécessaires pour mener à bien leurs missions pendant leur mandat et d'en faire des acteurs dynamiques de la prévention. L'assistant de prévention est nommé au niveau de l'unité de travail (service, laboratoire, bâtiment, site).
- 2. A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être capables de :
 - Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques propres aux activités du laboratoire ou du site
 - Signaler des problèmes de sécurité rechercher et proposer des solutions pour les résoudre
 - Exploiter les documents et outils appropriés et connaître les procédures pour l'exercice de leur fonction
 - Analyser succinctement les risques d'une situation et d'un environnement de travail
 - Se rendre incontournable auprès des personnels du laboratoire pour ce qui concerne les questions relatives à la prévention des risques.
- 3. Pré-requis: Les assistants de prévention doivent avoir suivi une formation de base à la sécurité (du type formation nouveaux entrants) avec la typologie des risques rencontrés dans l'établissement organisation de la sécurité propre à l'établissement et spécificités (proposition de contenu en cours de définition par un groupe de travail spécifique). Concernant les assistants de prévention de site ou de bâtiment, il peut être utile qu'ils soient associés à certains modules du programme de formation des chargés de première intervention ou chargés d'évacuation. La formation doit être théoriquement validée préalablement à la nomination et à la prise de fonction de l'assistant de prévention.
- 4. <u>Durée de la formation et répartition des séances</u>: La durée de la formation est liée aux compétences à acquérir selon les secteurs. Certains modules sont obligatoires pour tous. Les personnes travaillant dans le domaine des « sciences dures » doivent être sensibilisées à tous les risques. Des modules complémentaires sont organisés si nécessaire. L'attestation de formation précisera les modules suivis.
- 5. <u>Modalités de déroulement :</u> Dans un souci d'efficacité, il est indispensable de faire participer activement les stagiaires en prévoyant des séances de travail en groupe et des visites de locaux par exemple. Prévoir également le temps nécessaire aux débats, échanges et questions des participants, ainsi qu'un temps de bilan et d'évaluation en fin de formation. Dans la mesure du possible, une délocalisation de la formation et un partage commun de moments de convivialité (pause café déjeuner commun) peuvent favoriser les échanges entre les participants et apporter un complément au contenu de la formation.
- 6. <u>Intervenants</u>: Le programme type propose un certain nombre d'intervenants par domaines d'intervention. L'organisateur de la formation pourra choisir le ou les intervenants les mieux adaptés. Pour rappel, un annuaire des intervenants, accessible sur le site de l'association GP'Sup (http://www.gpsup.org) permet de choisir en fonction du thème abordé et du lieu de la formation, le ou les intervenants les plus proches géographiquement et les plus adaptés. Dans la mesure du possible, cette formation est organisée en commun avec les établissements partenaires dans le domaine de la recherche (CNRS, INSERM, INRA...). Certains modules sont communs avec la formation des membres du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (Voir fiche formation N°3)
- 7. Supports de formation: Il est important que les stagiaires puissent disposer des supports d'intervention pour s'y référer lors de l'exercice de leurs missions. Ces supports peuvent être réunis en un document papier ou également sous forme de CDRom. La meilleure solution consiste à offrir un espace partagé via l'Intranet de l'établissement, ce qui peut permettre le cas échéant la mise à jour de certains supports
- 8. Validation de la formation : La formation est validée lorsque le stagiaire a participé à l'ensemble des modules qui la composent.

PROGRAMME TYPE

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE			
1° Cadre général de la prévention des risques dans l'enseignement supérieur							
Organisation de la prévention au niveau central	Le Comité Central Hygiène Sécurité et Conditions de Travail rôle et fonctionnement L'inspection Santé et Sécurité, rôle et fonctionnement Le programme annuel de prévention du ministère et le livre des références	- Chargé de mission hygiène et sécurité du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - Inspecteurs Santé sécurité	1 h 30'	Incontournable			
Les principaux textes de référence	Textes généraux et codes applicables aux établissements d'enseignement supérieur, Textes relatifs à la prévention des risques dans la fonction publique, textes spécifiques à l'enseignement supérieur	- Chargé de prévention des risques de l'établissement	1 h 00'	Incontournable			
Les acteurs de la prévention au sein de l'établissement	Les chefs de services – les conseillers et assistants de prévention – la médecine de prévention – le Service Hygiène et Sécurité – la direction des Ressources Humaines – Le service patrimoine etc	- Chargé de prévention des risques de l'établissement - Médecin de prévention - Chefs des services concernés	0 h 30'	Incontournable (si non réalisé en formation nouveaux arrivants)			

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE
	2° L'assistant de préver			Ι.
Nomination Rôles et missions	Modalités de nomination – lettre de mission – définitio du rôle et des missions attendues – conditions	n - Chargé de prévention des risques de l'établissement	1 h 30'	Incontournable
or missions	d'exercice des missions – développement de la	- Assistant de prévention		
	mission d'accueil du nouvel arrivant au sein du labo.	expérimenté		
Mandadha Dâlas	2° bis L'assistant de prévention		4 1: 001	I ta a sala sa a kita
Nomination Rôles et missions	Modalités de nomination – lettre de mission – définitio du rôle et des missions attendues – conditions	n - Chargé de prévention des risques de l'établissement	1 h 30'	Incontournable
or missions	d'exercice des missions – développement de la	- Assistant de prévention		
	mission d'accueil du nouvel arrivant au sein du service			
	3° Les outils de l'évaluation des risques profes			T .
La prévention	Typologie des risques : professionnels, sanitaires, environnementaux	- Conseiller de prévention accompagné éventuellement du	1 h 30'	Incontournable
des risques au poste de travail	Les formations, habilitations et qualifications	médecin de prévention		
poote de l'avail	obligatoires	medeem de preventiem		
	Le suivi et l'aptitude médicale			
	Les contrôles périodiques obligatoires et la conformité			
	des équipements			
	Les ambiances de travail			
L'environnement	L'aménagement des locaux et du poste de travail La réglementation des Etablissements Recevant du	- Préventionniste, pompier	2 h 00'	Incontournable
de travail	Public	- Service compétent de la commune - Conseiller de prévention des	21100	Incontournable
		risques de l'établissement	4	la a a sala coma a la la
	L'accueil et la sécurité des personnes handicapées	Médecin de préventionService de médecine préventive		Incontournable
		- Mission handicap de		
		l'établissement		
	procédures de gestion des locaux	- Service technique de		Incontournable
	(travaux, aménagement, activités, interventions	l'établissement		
	d'entreprises extérieures, manifestations exceptionnelles)	- Conseiller de prévention des risques de l'établissement		
Pratique : Visite	- Préparation de la fiche de visite	- Service technique de	0 h 30'	Optionnel
de locaux	- Visite proprement dite	l'établissement	1 h 30'	- Optioninoi
	- Compte rendu et synthèse, exploitation de la fiche	- Conseiller de prévention des	1 h 00'	
	de visite	risques de l'établissement		
		- Responsable et corresp. de sécurité des locaux visités		
	4° Sources d'informations en ma			
Documents	- Le Document unique d'évaluation des risques	- Chargé de prévention des	2 h 00'	Incontournable
réglementaires à	- Registre de sécurité incendie	risques	2 h 00'	Incontournable
disposition des	- Registre hygiène et sécurité			
membres du CHSCT	- Registre de droit de retrait en cas de danger grave et imminent			
CHSCT	- Bilan des accidents et incidents			
	- Rapport et programme annuel de prévention de			
	l'établissement			
	- Rapports de l'inspection hygiène et sécurité et des			
	autres services d'inspection (services vétérinaires,			
	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et d l'Environnement etc)	e		
	- Rapports d'organismes de contrôle			
	- Dossiers techniques (amiante, immobilier etc)			
	- Plans d'urgence (risques majeurs etc.)			
	- Permis de feu		01.00	
Dur.	- Autres ressources documentaires internes, externes	\dashv	2 h 00'	Recommandé Optionnel
•	Dooharaha dagumantaira aur Internet et Intranet			1 1 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11
•	- Recherche documentaire sur Internet et Intranet	ent des nostes de traveil	1 h 00'	Optionner
Bibliographie Pratique	5° Ergonomie et aménageme			·
• .		chargé de prévention – ergonome – formateur « PRAPE » - médecin de prévention	1 h 30'	Incontournable

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE
	6° Risques en lat	ooratoire		
Bonnes pratiques de laboratoires	Synthèse et prévention des risques présents au laboratoire : produits – gaz – équipements et appareillages - comportemental	Chargé de prévention spécialisé dans la discipline – Enseignant ou BIATOSS spécialisé et sensibilisé	3 h 00'	Optionnel (voir les fiches spécifiques à ce
Risques biologiques	Microorganismes – animaux Bonnes pratiques spécifiques	aux risques	2 h 00'	sujet)
Risques physiques	Bruit – rayonnements – machines etc		2 h 00'	
	7° Risque incendie – ris			
Incendie - évacuation	Le risque incendie – origine – déroulement – conséquences – prévention – pratique – règles d'évacuation – exercices etc.	Pompier – formateur sécurité incendie – chargé de prévention	2 h 00'	Incontournable
Risque électrique	Présentation – prévention – protections - habilitation	Spécialiste – chargé de prévention	1 h 30'	
	8° Gestion des d	déchets		
Les déchets	Prévention des risques liés aux déchets spéciaux et issus des laboratoires	Chargé de prévention – Spécialiste déchets banals – spéciaux -	1 h 30'	Incontournable
	Notions sur le tri et le recyclage		1 h 30'	Incontournable
	9° Responsabilité civile et pénale appliquée à la	prévention des risques profession	nels	
Textes et règles de base	 Définition des types de responsabilités le code pénal les procédures judiciaires et la jurisprudence 	- Juriste, avocat spécialisé	2 h 00'	Incontournable
Témoignages	- Retour d'expérience sur des exemples de mise en œuv de responsabilité civile et pénale en cas d'accident	vre	1 h 00'	Optionnel
	9° Synthèse et évaluation	n de la formation		
Bilan de la formation	 Evaluation par les stagiaires, du contenu, de l'intérêt et de la qualité des interventions Evaluation des besoins éventuels de formations complémentaires 	- Chargé de prévention des risques de l'établissement - Service formation continue de l'établissement	2 h 00'	Recommandé

PRESENTATION DES PARTENAIRES



L'Ingénieur en Hygiène et Sécurité (IHS) conseille et assiste le Président de son établissement d'enseignement supérieur pour la définition et la mise en œuvre des actions de prévention des risques. Ses domaines d'intervention sont la sécurité, la santé des personnels et des usagers, ainsi que la protection de l'environnement

Clé de voûte de la prévention dans son établissement, ses missions sont multiples et souvent complexes. L'IHS se doit d'intervenir sur des domaines variés. C'est pourquoi les retours d'expériences de ses homologues jouent un rôle fondamental dans son quotidien. C'est la raison pour laquelle les IHS se sont regroupés en association et ont créé le GP'Sup en 1996, sur les bases de l'association GIHS'sup existante depuis 1991. La diversité des origines de chacun (chimistes, biologistes, spécialistes en radioprotection, en incendie, ...) et l'expérience des "anciens" (ou pionniers ?!) font la richesse et la force du GP'Sup qui compte actuellement plus de 150 membres. Cette force se manifeste essentiellement au travers d'un forum de discussion informatique mais également par l'organisation, 2 fois par an, de journées d'information (et/ou de formation) sur des thèmes relatifs à ses missions. Par ailleurs, le GP'Sup est un interlocuteur privilégié des instances qui jouent un rôle en matière de prévention des risques. A cet effet, il est engagé dans de nombreux groupes de travail en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, l'Observatoire National de la Sécurité (ONS), l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail (INRS), d'autres associations de préventeurs,

http://www.gpsup.org